Fédération Francophone de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires asbl
F.F.K.A.M.A.
Rue de Namur, n°84
5000 NAMUR

Assemblée Générale Ordinaire FFKAMA

Namur – le 27/03/2022

1. **Ouverture – Vérification des pouvoirs des délégués (Quorum)**

Le Président, Olivier MAHAUDEN, ouvre la séance à 15 h 00 après vérification de toutes les licences / procurations et le comptage des procurations.

Membres du Conseil d'Administration FFKAMA :

Présents : Olivier Mahauden, Eddy Quaino, Muriel Vanderhaeghen, Christophe Liemans, Clarisse Locoge, Vincent Leduc, et Gustaaf Lefevre.

Sont excusés : Pascal Moreau, Jean-Pol Tornatore. Marcel Delsaux et Thierry Willems

Secrétaire FFKAMA : Erika GENOT.

- Sur un total de 117 cercles membres effectifs disposant d'un droit de vote à la présente Assemblée, 45 sont présents ou représentés par procuration. Le quorum n'étant pas atteint l'Assemblée Générale ordinaire ne peut se tenir valablement.

Le président, Olivier Mahauden, informe les membres présents qu'une seconde assemblée générale ordinaire se tiendra dans les meilleurs délais selon les mêmes modalités prévues par la loi.

La séance se clôture à 15h14

Fait à Loverval, le 27 mars 2022.

Pour la FFKAMA,
Le Secrétaire Général,

Eddy QUAINO

Pour la FFKAMA,
Le Président,

Olivier MAHAUDEN